



Les arts libéraux. Quelle identité disciplinaire pour les étudiants thaïlandais en études françaises ?

Frédéric CARRAL*

Prolégomènes

Le département de français de l'université Thammasat propose deux masters, l'un en études françaises et l'autre en traduction français-thaï. Régulièrement, le département organise une journée d'étude ouverte aux universitaires francophones thaïlandais pour faire l'état des travaux de recherche en cours et réfléchir ensemble aux problématiques du moment. La journée qui s'est tenue le 16 mars 2012 marquait le cinquantième anniversaire de la création de la faculté des Arts libéraux de l'université Thammasat.

À cette occasion, il m'a été demandé en ouverture de la journée, de rappeler quelle est la signification de l'appellation « les arts libéraux ». C'est l'intérêt des anniversaires, de permettre de faire une pause et de se poser des questions de mémoire. La question est intéressante en soi. Tout d'abord selon la langue utilisée, anglais « *Liberal Arts* », thaï « *Si-la-pa-sat* » (ศิลปศาสตร์), les connotations associées au terme ne seront pas forcément les mêmes qu'en français « *les arts libéraux* » ou en latin « *Artes liberales* ». Ensuite, il suffit d'évoquer le terme « arts libéraux » dans un congrès pluridisciplinaire de chercheurs francophones pour obtenir toujours la même réaction de surprise et d'incompréhension. Seuls les historiens médiévistes sont familiers

du terme. Pour les autres scientifiques, le cadre de référence disciplinaire, la matrice théorique d'origine, c'est très souvent la science positiviste du XIX^e siècle. Pour beaucoup d'universitaires francophones, l'expression « art libéral » n'a même pas une valeur surannée et obsolète inclinant à la nostalgie, elle est tout simplement inconnue.

Cependant, s'il est important de réfléchir à la signification du terme qui donne son identité sociale à l'organisme dans lequel on travaille – même de façon subliminale, les mots que l'on emploie ont toujours une influence sur les modalités de notre action – ce n'est pas le seul objectif de cette communication. En effet, comme l'indique le sous-titre de ma communication, si j'ai répondu positivement à la demande qui m'était faite de définir ce que sont les arts libéraux, ce n'est pas pour initier une réflexion sur la science dans le moyen-âge européen mais c'est pour initier une réflexion sur la situation actuelle des jeunes chercheurs thaïlandais francophones. Comment des jeunes universitaires, affublés d'une double étiquette « études françaises » et « arts libéraux », peuvent-il se définir en termes de choix de sujets de recherche, de positionnement disciplinaire et de coopération universitaire internationale ?

* lecteur à l'Université Thammasat, Bangkok.

A) Les arts libéraux et l'histoire de la science

Parler des « arts libéraux », c'est présenter l'état de la science en Europe en l'An Mil et la création des premières universités européennes aux XII^e et XIII^e siècles. Pour être légitime en traitant ce sujet (« légitime » au sens Bourdieusien du terme, d'une autorité académique institutionnellement reconnue), il faudrait que les arts libéraux soient un objet d'étude de sa discipline de spécialité. Il faudrait être un médiéviste distingué, un spécialiste du Moyen-âge, comme l'est Umberto Eco auteur d'une esthétique médiévale ; ou bien un philosophe des sciences comme Michel Serres (« *Récit de l'humanisme* ») ou Michel Foucault (« *Les mots et les choses* », « *Une archéologie du savoir* ») ; ou bien il faudrait être un historien de l'éducation et de la culture comme l'ont été les médiévistes Jacques Verger, Jacques Le Goff, Jacques Paul (on dirait que les Jacques sont prédisposés à l'étude du Moyen-âge) ; ou bien, au moins, un sociologue de l'éducation ou un pédagogue. À défaut d'une légitimité universitaire, des érudits comme les Francs-Maçons pourraient intervenir sur le sujet car, en France, c'est dans la franc-maçonnerie que l'héritage des arts libéraux est, de nos jours, encore revendiqué et toujours vivace.

Personnellement, ce n'est qu'à l'occasion de cet anniversaire que je me suis intéressé au sujet des arts libéraux. Je suis professeur de français et de sciences humaines, ma spécialité universitaire est la sociolinguistique et mes sujets d'étude de prédilection sont toujours exotiques ou décalés, très éloignés du moyen-âge européen. Ce que je propose ici, c'est de retracer schématiquement l'évolution de la science et de la culture, les différents

découpages de la science en disciplines selon les époques pour réfléchir à l'orientation disciplinaire actuelle en master, en doctorat, pour les Thaïlandais francophones. Si je choisis le mot « discipline », c'est qu'il peut renvoyer aux matières d'enseignement mais surtout il permet de sous-entendre discipline artistique et discipline scientifique. Cela me dispense donc de devoir choisir dès maintenant entre l'art et la science. Comme disent certains linguistes « *Les langues ne se différencient pas par ce qu'elles permettent de dire mais par ce qu'elles obligent à dire* ». En utilisant le mot « discipline », j'évite donc l'obligation de choisir entre l'art et la science.

A.1) Que sont les arts libéraux (dans l'Europe du Moyen-âge) ?

C'est une question à laquelle on peut consacrer une vie de recherche. Mais on peut aussi se contenter de la définition de Pierre Larousse ou bien de l'article correspondant dans une encyclopédie, selon son goût *Encyclopédia Universalis* ou *Wikipedia*.

Les arts libéraux sont au nombre de sept (comme les étoiles du septentrion ou les sept piliers de la sagesse). Cette structuration de la connaissance humaine a été le modèle de l'organisation des premières universités européennes. On attribue la paternité de la définition des arts libéraux au moine anglo-saxon Alcuin (ou Alcuinus, 730-804), précepteur de l'empereur Charlemagne, directeur de l'académie palatine, décédé à Tours. Il aurait formulé le premier la séparation en sept disciplines, le trivium et le quadrivium. Le trivium est formé des trois arts de la langue : la grammaire, la rhétorique, la dialectique. Le quadrivium est formé des quatre arts du calcul : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique.



Pourquoi « art » et pourquoi « libéral » ?

L'art et non pas la science. L'art est une aptitude, un don de Dieu. La science est un discours explicatif du monde. La science est la vision laïque du progrès de l'esprit humain, d'une connaissance basée sur l'observation du réel et la recherche d'une explication rationnelle. La science, discipline autonome de la religion, est une conception qui s'affirme au XIX^e siècle. L'art est un terme plus ancien qui renvoie aux neuf Muses de l'Antiquité et à la connaissance de Dieu (du divin) par le Beau.

Dans l'expression « art libéral », le mot « libéral » se comprend par opposition au mot « servile ». Si l'on précise art libéral, c'est que l'on sous-entend l'existence d'autres types d'arts, les arts serviles ou arts mécaniques et plus tard les beaux-arts ou arts plastiques. Les arts libéraux, sont libres, libérés de la matière. Ce sont des arts de la construction idéelle, de la construction dans la pensée.

On comprend mieux que les arts libéraux soient actuellement revendiqués par la franc-maçonnerie comme la base de l'instruction maçonnique. L'étude des arts libéraux, c'est la formation d'esprits libres, d'artistes de la libre pensée.

Dans le même ordre d'idées sur la définition de l'art, une collègue me demandait si les écrivains sont des artistes. De mon point de vue, sur un plan sémantique, les écrivains sont des artistes car la création littéraire est un art. Le but de Marcel Proust n'est pas de raconter sa vie mais de bâtir une œuvre, de transcender la réalité qui l'entoure dans une création esthétique. Cependant dans les habitudes de langue du français, l'usage veut que l'on distingue entre les hommes de lettres (et les femmes de lettres) et les artistes ; et à l'intérieur des artistes on distinguera les artistes plastiques des artistes du spectacle vivant.

Revenons à nos arts libéraux de l'An Mil. Les arts libéraux sont les arts des lettres et des chiffres, du langage et du calcul. C'est

l'activité de la pensée indépendante du support matériel. Nous sommes donc encore assez éloignés des sciences humaines et sociales du XIX^e siècle qui cherchent à décrire l'homme et la société. Les arts libéraux sont une formation de l'activité intellectuelle, ils regroupent les disciplines de la méthode, de l'exercice pur de la pensée. Ces disciplines sont la base nécessaire à l'exercice des autres arts et surtout, à l'époque, à l'étude de la théologie. Il s'agit d'une propédeutique, d'une formation de base.

Du trivium aux études de lettres

En tant que professeurs de français, nous sommes surtout sensibles aux trois disciplines du trivium.

La grammaire, c'est le parler juste. C'est la connaissance des règles du langage, la construction correcte des phrases, l'emploi approprié des mots. **La rhétorique**, c'est le parler beau. On peut maintenant y voir l'étude de la fonction poétique de Roman Jakobson, mêlant esthétique et ludique. Mais à l'époque, il s'agit surtout de la maîtrise d'un art oratoire, de la persuasion par la séduction. **La dialectique**, c'est le parler vrai. C'est la recherche de la vérité par l'exercice de l'argumentation contradictoire, c'est la base de la pensée philosophique.

« Grammaire, Rhétorique, Dialectique », « Parler juste, parler beau, parler vrai », voilà un programme bien attrayant pour l'apprentissage de la maîtrise de la langue. Lorsque j'emploie le mot « parler », il s'agit de l'expression du langage tant oral qu'écrit.

Une des manières, de personnaliser ces arts libéraux, a été de les associer à des pères fondateurs. La connaissance est une entreprise collective mais il semble que les humains ont toujours eu besoin de héros, de modèles à qui s'identifier, de figures paternelles et de

prophètes. Voilà les savants que l'on associe traditionnellement à chaque art :

En ce qui concerne le trivium,

Pour la grammaire, c'est Donat le grammairien latin. **Pour la rhétorique**, c'est Cicéron, le grand orateur. **Pour la dialectique**, c'est Aristote. On aurait pu imaginer le grand philosophe associé à la rhétorique car il a consacré un livre entier au sujet. Mais la place était déjà prise par un praticien de la rhétorique et on a probablement voulu rendre hommage au théoricien de la méthode scientifique plus qu'à l'analyste du langage.

En ce qui concerne le quadrivium,

Pour l'arithmétique, c'est Boèce, mathématicien et philosophe du VI^e siècle. **Pour la géométrie**, c'est Euclide, la géométrie euclidienne était la géométrie, toute la géométrie et la géométrie tout court, sans adjectif avant qu'Albert Einstein ne nous amène vers des mondes relatifs. **Pour la musique**, c'est Pythagore. La musique est, selon les catégories de pensée de l'époque, une science des proportions, des écarts, des fréquences, une sorte de proto-mécanique ondulatoire. Pythagore se trouve associé à la musique car il est le concepteur du nombre d'or, le rapport idéal de la proportion. **Pour l'astronomie**, c'est Ptolémée, le grand géographe et astronome, dont le modèle de description de l'univers fera autorité jusqu'à Copernic et Galilée.

Comment sommes nous passés de l'An Mil, de cette formation linguistique et mathématique préalable à l'étude et de la théologie et des arts mécaniques, à l'An Deux Mil, à l'étude des langues vivantes et mortes, à l'étude de la philosophie, à l'étude des statistiques et de l'informatique pour aborder

les sciences du langage et les sciences humaines et sociales ? C'est ce que nous allons chercher à montrer dans la partie suivante.

A.2) Quel cadre scientifique en l'An Deux Mil ?

L'histoire des sciences et de la pensée humaine est un sujet auquel il faut consacrer au moins un séminaire de 45 heures (15 séances de 3 heures), c'est-à-dire le format universitaire d'un cours semestriel. Je vais tenter en quelques mots de dégager les principales phases et points d'articulation, science de l'Antiquité, science du moyen-âge, Humanisme, Encyclopédisme, Rationalisme du XIX^e, Sciences humaines et sociales du XX^e, pluridisciplinarité actuelle. Ce qu'il faudra en retenir, c'est que la pensée scientifique est en permanente construction, déconstruction et reconstruction, et que les catégories disciplinaires pour l'organiser diffèrent dans le temps. Chaque société humaine, selon ses croyances, ses idéologies, son modèle économique et politique son histoire culturelle, sa maîtrise des technologies et des arts, va concevoir différemment la science.

C1) L'homme et la bête (il y a un million d'années)

Les préhistoriens proposent divers critères pour identifier ce qui fait la différence entre un mammifère, un primate et un humain. Cela peut-être des critères morphologiques, la maîtrise du feu ou la fabrication d'outils, la pratique de rites funéraires, la capacité au langage ou à l'abstraction par la production d'images. Certains voient déjà dans les grottes du Périgord à Lascaux ou dans les mains rouges de Gargas, les prémisses d'une pensée scientifique.



๔๒) Le néolithique, la charrue et la bête de trait, il y a 35 000 ans

Le passage d'une vie de chasseur-cueilleur à celle d'un éleveur et d'un cultivateur va amener une sédentarisation, l'accroissement démographique et le début d'une vie urbaine. Avec l'urbanité viendra la politique (la gestion de la cité).

๔๓) L'écriture. Il y a 3 000 ans, le scribe

Il y a trois mille ans les civilisations du Croissant fertile inventent les premières écritures, les écritures cunéiformes sur tablettes d'argile des Sumériens, les hiéroglyphes égyptiens gravés dans la pierre. Ils seront suivis par les Chinois et par les Indiens. Avec l'écriture, nous entrons dans l'histoire, dans la possibilité de garder une trace du langage et du calcul. D'après l'anthropologue Jack Goody, les premières écritures sont nées de la nécessité d'établir des listes, de classer. Ce n'est que bien plus tard qu'elles auraient servi à noter les mythes, les religions et l'histoire des rois.

๔๔) La philosophie de l'Antiquité. Le cinquième siècle avant le Christ

Les Grecs de l'Antiquité adoraient les neufs Muses, les filles de Zeus dieu de la foudre (l'éclair de la lucidité) et de Mnemosyne, la déesse de la mémoire. Les Muses inspirent les artistes mais elles se consacrent aux arts de la parole et de la musique et non aux arts plastiques. Les neufs muses sont : Calliope : muse de l'éloquence et de la poésie épique. Clio : muse de l'histoire. Erato : muse de l'art lyrique et chorale. Euterpe : muse de la musique. Melpomène : muse de la tragédie. Polymnie : muse de la rhétorique. Terpsichore : muse

de la danse. Thalie : muse de la poésie pastorale. Uranie : muse de l'astronomie.

Le nombre des muses et leurs attributs ont variés dans l'histoire mais on peut voir une certaine filiation avec nos arts libéraux. Les muses protègent le spectacle vivant, chanteurs, acteurs, danseurs, poètes et dramaturges. Trois des arts libéraux peuvent se réclamer de la protection des muses : la rhétorique avec Polymnie et Calliope, la musique avec Euterpe et Erato, l'astronomie avec Uranie.

Au cinquième siècle avant le Christ, dans les cités grecques devenues indépendantes de l'empire perse, va se produire la première expression à nous être parvenue de la pensée philosophique. C'est la nécessité de gérer la cité par consensus, sur la base du débat d'idées et non de manière autoritaire qui va permettre la pratique de l'argumentation et ensuite l'émergence de la philosophie et avec elle la science moderne. Pour illustrer cette catégorie, notons la querelle entre les sophistes et les socratiques et les trois figures majeures qui sont Socrate, Platon et Aristote.

Contemporains de ces philosophes grecs, n'oublions pas les philosophes chinois, Lao-Tzeu et Confucius et en Inde le fondateur du bouddhisme, le prince Siddhârtha. Méditerranée, Chine et Inde sont les trois pôles d'une pensée philosophique et scientifique dont la transmission a été permise par l'écriture, chacune étant le reflet du monde social et politique dans lequel elles sont apparues.

๔๕) Fin de l'Empire Romain

L'Empire romain s'effondre politiquement et militairement avec les invasions germaniques mais la religion chrétienne avec l'institution de l'Église survit à l'Empire. De cette période

du V^e siècle après le Christ, notons, la figure de Saint-Augustin d'Hippone (354-430), l'auteur de « La cité de Dieu ».

6) An Mil et arts libéraux

Nous l'avons vu, à l'époque de Charlemagne (742-814), l'Europe continentale va émerger comme une puissance culturelle et certains historiens parlent maintenant de Renaissance carolingienne. De l'autre côté de la Méditerranée, face à l'Europe chrétienne, les hommes de sciences du monde musulman, persans et arabes, échangent dans un espace unifié par l'Islam et ils perpétuent la civilisation méditerranéenne de l'Antiquité. Notons le Persan Avicenne (Ibn Sina, 980-1037), les Andalous Averroès (Ibn Rouchd, 1126-1198) et Ibn Arabi (1165-1240), le Marocain Ibn Battuta (1304-1369), le Tunisien Ibn Khaldun (1332-1406).

Avec Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), les penseurs chrétiens tentent la synthèse (ou la coexistence raisonnée) entre la philosophie de l'Antiquité et le dogme chrétien. C'est le courant de pensée que l'on appellera la scolastique et qui présidera à la création des premières universités européennes. Affrontement entre monde chrétien et musulman, la période des Croisades (1095-1291) que l'on peut prolonger jusqu'à la fin de la Reconquista en 1492 et à la bataille de Lépante en 1571, est une période de guerres mais aussi d'échanges entre culture européenne chrétienne et culture proche-orientale musulmane.

7) La Renaissance et l'Humanisme XVI^e siècle

L'Humanisme est un changement profond du cadre de pensée de l'Europe chrétienne. C'est l'homme et non plus dieu qui vient au

centre de l'intérêt des savants. Il faut redécouvrir les textes anciens et partir à la découverte des mondes nouveaux. Il y a un nouvel intérêt pour les textes de l'Antiquité qu'il faut lire dans leurs langues d'origine. Cela amène la création du Collège de France en 1530 par François I^{er}, le collège des lecteurs royaux dirigé par Guillaume Budé. Au Collège de France, concurrent de la Sorbonne, l'on enseignera le grec, le latin et l'hébreu dans le but de lire les grands textes en version originale mais aussi l'arabe et le turc pour établir des relations diplomatiques avec La Sublime Porte. Le début de l'enseignement des langues orientales au Collège de France donnera plus tard la création de l'Institut des langues orientales où l'on enseigne actuellement le siamois.

Le changement du cadre de pensée à l'époque de l'Humanisme est dû à de nombreuses évolutions politiques, techniques et économiques. Il y a bien sûr la fin du féodalisme et l'affirmation de l'état-nation. Il y a les expéditions militaires en Italie de François I^{er} qui vont incidemment diffuser l'art italien dans toute l'Europe. Il y a les guerres de religions entre catholiques et protestants. Il y a surtout la découverte du Nouveau-Monde (l'Amérique) et le contournement de l'Afrique et du Moyen-Orient musulman pour établir un lien maritime direct entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Nous entrons dans l'ère de la première mondialisation, ce qui va bousculer les croyances religieuses et scientifiques.

Quelques dates repères de cette période charnière :

1488 : Bartolomé Dias double le cap de Bonne-Espérance,

1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique,



1498 : Vasco de Gama établit des relations commerciales avec l'Inde,

1511 : Prise de Malacca par les Portugais (relations diplomatiques avec Ayutthaya),

1515 : Victoire de François I^{er} à Marignan (en Italie),

1519 : La flotte de Magellan effectue le premier tour du monde.

L'époque de l'humanisme, c'est celle de François Rabelais et de Michel de Montaigne, c'est celle de Léonard de Vinci. C'est l'ambition de devenir un homme complet maîtrisant tous les savoirs de son époque, médecin, philosophe, artiste peintre, écrivain. La science devient l'ambition de comprendre l'homme tout autant que de servir Dieu.

8) La période classique XVII^e

Retenons deux débats d'idées de cette période, le débat entre Blaise Pascal et René Descartes sur la raison et la foi et le débat entre le baron de Montesquieu et Thomas Hobbes sur la meilleure façon de faire concilier les lois de la nature et les lois de la société.

9) Le XVIII^e Le café et le tabac

Dans les salons et les cafés parisiens se réunissent les esprits libertaires, les encyclopédistes. Ils débattent sur la place de l'homme dans la nature et sur la démocratie. C'est l'époque de l'opposition entre Jean-Jacques Rousseau et Voltaire sur la question de savoir si l'homme est naturellement bon mais perverti par la société ou si l'homme est naturellement brutal mais civilisé par la société.

10) Révolution industrielle et colonialisme

Au XIX^e siècle, le passage à l'énergie fossile pour générer le travail mécanique va transformer profondément la société. L'industrialisation s'accompagne de la deuxième colonisation. Après la première colonisation du XVII^e siècle, celle de la plantation de canne à sucre dans les Caraïbes et du commerce triangulaire, nous entrons au XIX^e siècle, suite aux indépendances américaines, dans la colonisation de l'Afrique, de l'Inde, de l'Asie du sud-est et dans la tentative de colonisation de la Chine. Le cycle économique n'est plus celui du sucre et des épices mais celui du coton et du thé (et de l'opium).

Les grands penseurs de cette époque sont surtout les philosophes allemands. Notons dans les grands changements de paradigmes scientifiques à l'époque, l'œuvre de Karl Marx (1818 – 1883) qui impose une analyse déterministe dite du matérialisme historique ; celle aussi du Britannique Charles Darwin (1809 – 1882) et la révolution de l'évolutionnisme, théorie qui passera du domaine biologique à celui du social ; celle aussi du Français Auguste Comte (1798 – 1857) dont la philosophie positiviste donnera, à la fin du XIX^e, un cadre aux nouvelles sciences humaines et sociales.

Ralentissons un peu en ce moment du percement du canal de Suez (1869). Dans l'histoire de la science vue par les Français, l'épisode moyenâgeux des arts libéraux a été beaucoup délaissé ou occulté pour focaliser sur la création de la science moderne à la fin du XIX^e siècle. Pour les écoliers en blouses grises de la III^e république, il y avait trois grandes étapes à l'humanité sur le chemin du Progrès (que rien n'arrête) :

- Les philosophes de l'Antiquité grecque,
- Les humanistes de la Renaissance,
- Les positivistes et les rationalistes de la révolution industrielle.

C'est à la fin du XIX^e siècle que vont être créées ou restructurées les universités républicaines laïques, indépendantes de l'autorité religieuse de l'Église. Elles ont été modelées suivant les principes positivistes et les facultés ont pris les noms des disciplines nouvellement créées.

- La faculté de philosophie, la philosophie étant la science de la méthode scientifique.

- La faculté de lettres et la faculté de langues étrangères, pour les disciplines jugées non scientifiques, héritières du trivium des arts libéraux.

- La faculté d'histoire et la faculté de géographie. L'histoire et la géographie deviennent deux disciplines majeures de références. Il s'agit de l'histoire de Jules Michelet exaltant l'esprit national et de la géographie de l'espace national de Paul Vidal de La Blache et puis la géographie internationaliste d'Elisée Reclus. L'histoire et la géographie, la connaissance du temps et de l'espace, sont alors les préalables, les pré-requis de toutes les autres sciences sociales mais leur fort développement en France et en Allemagne est lié à la nécessité de former des citoyens qui deviendront de futurs soldats. Après la guerre de 1870 et pendant la période des conquêtes coloniales, l'histoire doit justifier le discours nationaliste et guerrier, créer une identité nationale. La géographie doit, elle, fixer les frontières (théorie des frontières naturelles, le Rhin, ou théorie des frontières humaines, le peuplement germanique).

- La faculté d'économie (Léon Walras, Karl Marx).

- La faculté de sociologie et d'ethnologie (Emile Durkheim, Max Weber)

- La faculté de psychologie (Théodule Ribot) en conflit avec la psychanalyse de Sigmund Freud qui ne parviendra jamais à se faire reconnaître comme science.

- La faculté de linguistique. L'étude du langage se détachera des études de lettres via la philologie et les néo-grammairiens pour devenir une science humaine. Le père fondateur étant Ferdinand de Saussure.

- Et bien sûr les facultés des sciences de la vie (biologie, médecine) et des sciences de la matière (physique, chimie).

- Les universités doivent proposer l'ensemble des disciplines de base et tout d'abord une faculté de mathématiques.

11) Le XX^e siècle. Guerres mondiales et totalitarismes

Après la première guerre mondiale qui a été la grande guerre des nationalismes européens, le monde entre dans une période où l'idéologie qu'elle soit libérale, fasciste ou communiste, prend le devant sur le nationalisme. La seconde guerre mondiale avec la Shoah, la tentative d'extermination des juifs européens et l'utilisation de la bombe atomique à Hiroshima est un changement radical. La période de la guerre froide (1945-1989) sera celle des décolonisations et des néo-impérialismes. Les affrontements d'idées amèneront les intellectuels à s'engager sur le plan politique en particulier lors des mouvements étudiants de 1968.

On ne peut dans ce court article commenter tous les débats scientifiques du XX^e siècle qui furent nombreux dans un contexte de forte spécialisation disciplinaire. Cette forte spécialisation de la discipline



allant de pair avec des positionnements théoriques qui pouvaient être transdisciplinaires, je pense en particulier au structuralisme. On peut citer à titre d'exemples de ces débats du XX^e siècle : le structuralisme et la phénoménologie, la fin de l'idéalisme scientifique (Louis Wittgenstein, Karl Popper, Gaston Bachelard), le modèle sociologique inspirant l'histoire et l'analyse littéraire, le modèle structuraliste de la linguistique inspirant les autres sciences humaines et sociales (Claude Lévi-Strauss), l'opposition entre les maîtres à penser (Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Raymond Aron), les écoles sociologiques (Pierre Bourdieu, Alain Touraine, Raymond Boudon), les *French Philosophers* (Michel Foucault, Jacques Derrida, Gilles Deleuze) associés à Roland Barthes et Jacques Lacan, etc.

CC12) Le XXI^e siècle La mondialisation et la révolution informatique

Avec la fin de la guerre froide (1989 ou 1991, selon que l'on choisit la date de la chute du Mur de Berlin ou celle de la fin de l'URSS), nous sommes entrés dans un monde nouveau. Les attentats du 11 septembre 2001 ont relancés un nouveau cycle de conflits, celui des guerres asymétriques entre la puissance militaire américaine (sous influence des intégristes évangéliques) et les mouvements islamistes (intégristes musulmans de l'organisation Al-Qaïda). Ce qui caractérise cette nouvelle ère, outre la guerre asymétrique, c'est d'une part la raréfaction des ressources fossiles, ressources qui avaient permis la révolution industrielle au XIX^e. C'est d'autre part, le réchauffement climatique qui amène une nouvelle menace apocalyptique venant remplacer la menace d'un conflit nucléaire entre deux grandes puissances. Les humains

doivent repenser leur développement pour ne pas être victimes des effets pervers de ce développement. Cette période est aussi au niveau économique et technologique, la généralisation de nouvelles technologies de l'information, de l'électronique, l'informatique, la robotisation. C'est l'expérimentation de nouvelles technologies médicales et génétiques qui remettent en question l'identité même du vivant.

Nous sommes donc entrés, depuis une décennie, au niveau scientifique et universitaire dans un nouveau monde qui ne peut plus se contenter des catégories scientifiques héritées de l'époque positiviste du XIX^e siècle et a fortiori des catégories de la scolastique et des arts libéraux. À l'opposition théorique et méthodologique forte des disciplines au XX^e siècle où chaque secteur des sciences sociales revendiquait sa spécificité, ses outils, ses terrains, ses méthodes propres, a succédé une période de forte interdisciplinarité. Les chercheurs scientifiques se regroupent, se redistribuent en fonctions de terrains, de problématiques, de questions communes. Il est probable que cette pluridisciplinarité ou interdisciplinarité va donner naissances à de nouvelles disciplines que nous verrons émerger et se structurer dans les vingt prochaines années. Il est trop tôt pour dire ce qu'elles seront exactement mais on peut déjà faire des hypothèses.

Nous aurons probablement des nouvelles disciplines du type : L'écologie ou le développement durable, Les biotechnologies, l'interaction homme-machine, Les sciences du cerveau et la cognition, L'urbanisme, L'étude du nomadisme (tourisme, migrations, mobilités), L'étude du genre (la redistribution des identités sexuées et des structures familiales), Les mondes virtuels et le texte électronique, La sémiologie culturelle, La sémiotique des textes, L'histoire globale, La

micro-histoire, La géopolitique, et bien d'autres.

Faire de la recherche scientifique, ce n'est pas reproduire indéfiniment les recherches de ses prédecesseurs mais c'est observer les changements du monde et se poser les questions pouvant amener une meilleure compréhension de ces changements. L'histoire de la science nous apprend que la science parfaite et immuable n'existe pas. La science est en reconstruction permanente et elle propose un modèle d'explication du monde qui est toujours dépendant des contraintes matérielles et des croyances des chercheurs scientifiques. Les scientifiques sont des individus sociaux avant d'être de purs esprits.

Nous avons l'avantage de vivre une époque intéressante de forts bouleversements où toutes les certitudes de la veille sont remises en question. Mais dans ce monde en ébullition qu'en est-il de notre activité d'universitaires en Thaïlande ? C'est ce que nous allons essayer de voir dans le deuxième volet de l'exposé.

B) Quelle réalité actuelle des Arts libéraux et des Études françaises en Thaïlande ?

Maintenant que nous avons essayé de dire ce que sont les arts libéraux et ensuite de situer les arts libéraux comme un moment particulier dans l'histoire de la science, il est temps de se poser la question : « Comment définir les études françaises dans une faculté d'arts libéraux à l'université Thammasat (université des sciences morales et politiques) en Thaïlande ? »

B.1) Le système universitaire thaïlandais

Le système universitaire thaïlandais s'est construit au XX^e siècle. Dès le milieu du XIX^e siècle, il y avait un projet de réformer l'éducation au Siam et de s'adapter aux sciences européennes. L'université Chulalongkorn est créée en 1911 avec d'abord une faculté de médecine et une faculté de lettres. L'université Thammasat est créée en 1934, deux ans après le changement de régime politique de 1932. Elle doit former les cadres juridiques et administratifs de la nouvelle administration. Les universités Kasetsart (agriculture), Silpakorn (Beaux-arts et archéologie), Mahidol (médecine) seront créées à la sortie de la seconde guerre mondiale. Ensuite viendront les universités régionales Chiang Mai, Khon Kaen, Prince of Songkla, et dans les années 1980 de nombreuses institutions tant privées que publiques vont être créées.

Actuellement, il y a une centaine d'institutions d'enseignement supérieur en Thaïlande. Quinze universités proposent des cursus de licence de français et une douzaine d'autres proposent l'enseignement du français comme matière optionnelle. Dans les quinze universités proposant des licences de français, il peut y avoir une ou deux sections de français dans des facultés différentes, ces sections sont généralement incluses dans des départements de langues occidentales. À ma connaissance, seules les universités Thammasat et Assomption ont administrativement des départements spécifiques de français et non des sections. Ces quinze universités proposent 18 cursus de licence. Ces 18 licences sont réparties en 14 licences de lettres, deux licences en français des affaires et deux licences en français pour



l'enseignement (les deux seules licences qui donnent droit à enseigner directement dans le secondaire).

L'enseignement des langues occidentales peut se faire dans différentes facultés. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'université thaïlandaise avec une faculté ayant pour nom « faculté des langues étrangères ». Les enseignements de français se rencontrent dans des facultés de sciences humaines (ou sciences humaines et sociales) au nombre de neuf, dans des facultés de lettres au nombre de quatre, dans des facultés d'arts libéraux au nombre de deux (Thammasat et Rangsit), dans des facultés de pédagogie au nombre de deux, et dans une faculté d'archéologie. Il existe des facultés d'arts libéraux dans plusieurs autres universités thaïlandaises mais elles ne dispensent pas d'enseignement de langues étrangères.

Je rappelle les noms des quinze universités ayant une section de français. Il y a neuf universités sur Bangkok et sa banlieue : ABAC (Assumption), Chandrakasem, Chulalongkorn, Kasetsart, Ramkhamhaeng, Rangsit, Silpakorn, Srinakharinwirot, Thammasat. Et, il y a sept universités en province : Burapha, Chiang Mai, Khon Kaen, Mahasarakham, Naresuan, Prince of Songkla, Silpakorn campus Nakhon Pathom. Neuf et sept font seize et non quinze. C'est parce que j'ai compté les deux campus de Silpakorn comme deux universités alors que je n'ai compté qu'une seule fois Chiang Mai, Chulalongkorn, Naresuan ou Kasetsart qui pourtant comptent chacune deux sections de français. C'est une difficulté méthodologique fréquente en sciences sociales de trouver un critère de dénombrement et de classement opérationnel rendant compte de la réalité.

Les étudiants de ces 18 cursus de licence choisissent à la fin de leurs études de travailler

ou de continuer en master. Ceux qui continuent leurs études vont à l'étranger ou dans une formation en Thaïlande. Ils choisissent de s'inscrire dans un master qui n'est pas forcément en lien direct avec leur compétence de français mais qui peut être une formation complémentaire (anglais, MBA, etc.). Ceux qui choisissent de continuer en master de français en Thaïlande, ont le choix entre trois ou quatre possibilités. Ils peuvent faire un master de lettres à Chulalongkorn, un master en études françaises ou en traduction à Thammasat, ou bien un master traduction à Ramkhamhaeng.

L'université Kasetsart avait interrompu depuis plusieurs années son master en didactique du français. Cette université proposera cette année un nouveau cursus international en didactique du français et de l'anglais. Ce programme étant une coopération avec une université française, cela ne manquera pas de stimuler la recherche dans ce domaine en Thaïlande.

Une autre université a, longtemps, proposé des masters pour les étudiants de français, c'est l'université Silpakorn avec trois masters (linguistique, littérature, études franco-thaïes) à la faculté de lettres et par ailleurs un master tourisme culturel à la faculté d'archéologie. Ces quatre programmes sont actuellement interrompus. Nous espérons qu'ils puissent rouvrir dans l'avenir, en proposant par exemple un seul programme international de master en études franco-thaïes. Cela complèterait l'offre de formation pour les étudiants licenciés en français et il serait dommage de laisser sans postérité tout le travail de recherche en histoire et en archéologie mené dans cette université.

Pour ce qui est de la rentrée de juin 2012, nos étudiants de licence ont le choix entre continuer en formation de traducteur à Thammasat ou à Ramkhamhaeng ou bien de

continuer dans un master recherche en études françaises à Thammasat ou à Chulalongkorn, ou bien de continuer dans un master professionnalisé en didactique à Kasetsart.

B. 2) Quels professeurs pour quels étudiants ?

Depuis deux ans, les nouvelles règles administratives imposent que chaque cursus de master compte au moins cinq enseignants titulaires dont trois docteurs. Seuls les détenteurs d'un doctorat sont maintenant agréés pour devenir directeur de recherche et il faut, de plus, faire appel à des professeurs docteurs extérieurs à l'université pour intégrer les jurys de soutenance.

Lorsque ces nouvelles règles sont entrées en vigueur, j'ai fait un comptage des professeurs docteurs francophones en Thaïlande pouvant potentiellement encadrer les futurs étudiants de master. Je me suis contenté de recenser les professeurs de français car il y a dans les autres facultés, de droit ou de sciences sociales, beaucoup d'autres professeurs qui ont fait leurs doctorats en France. Ce recensement est un travail assez facile, chaque section de français publie une page Internet plus ou moins bien actualisée et documentée et ensuite le site SUDOC-Abes, le service de documentation universitaire donne les références de chaque thèse. Les quinze universités avec cursus de français comptent environ 250 professeurs dont 70 sont titulaires du doctorat. Plusieurs de ces docteurs sont proches de la retraite mais une partie des enseignants sont aussi des doctorants qui devraient, plus ou moins, les remplacer. Regarder ce que sont les choix des sujets de doctorat, cela donne une idée des thématiques de la recherche en études françaises en Thaïlande.

Les 70 professeurs docteurs

Si l'on regarde les spécialisations des professeurs docteurs, on peut les regrouper

en quatre ou cinq catégories, les docteurs en littérature française, les docteurs en didactique du FLE, les docteurs en linguistique (généralement étude contrastive franco-thaï), les docteurs en études thaïlandaises et les divers.

On relève 18 thèses en littérature française dont on peut classer les sujets par ordre chronologique : Molière (1622-1673), le théâtre XVIII^e, Gustave Flaubert (1821-1880), Marcel Proust (1871-1922), Roger Martin du Gard (1881-1958), Jean Giraudoux (deux thèses) (1882-1944), André Maurois (1885-1967), Jean Giono (1895-1970), Henri Michaux (1899-1984), André Malraux (1901-1976), Raymond Queneau (1903-1976), Marguerite Yourcenar (1903-1987), Simone de Beauvoir (1908-1986), Jean Genet (1910-1986), Albert Camus (1913-1960), Claude Seignolles (né en 1917), seul auteur encore vivant de cette liste.

Il y a 34 docteurs en linguistique et en didactique du français. Les sujets des quinze docteurs en didactique du français concernent plusieurs thèses sur les pratiques de classes, trois thèses sur l'enseignement de la lecture, deux thèses sur les nouvelles technologies, deux thèses sur la didactique du français du tourisme, deux thèses sur les représentations sociales et l'histoire du français en Thaïlande. On rencontre la problématique de l'approche contrastive et de l'interaction entre français et thaï dans les thèses de FLE mais elles se retrouvent aussi dans des thèses à dominante plus linguistique. Les 19 thèses en linguistique portent sur l'approche contrastive, la traductologie, les études des temps verbaux, la morpho-syntaxe, la lexicographie, la phonétique et la phonologie, la stylistique.

Il y a enfin quatorze thèses orientalistes. Ces 14 thèses concernent des sujets d'ethnologie sur la littérature orale en Thaïlande, des thèses d'histoire sur les contacts entre la



France et le Siam, des thèses sur les études bouddhistes et quatre thèses d'analyse du discours sur la presse française et thaïe que j'aurais pu tout aussi bien classer en linguistique.

Si nous additionnons, $18 + 15 + 19 + 14 = 66$. Il faut rajouter une thèse en histoire de l'art, une en cinéma et deux autres cas particulier pour arriver à 70. J'ai compté parmi les 70 professeurs docteurs en Thaïlande, les six lecteurs de nationalité française titulaires d'un doctorat. Les professeurs docteurs sont très inégalement répartis selon les universités. Trois universités regroupent à elles seules plus de la moitié des titulaires du doctorat. Il s'agit de l'université Silpakorn avec 16 professeurs docteurs (10 en faculté de lettres et 6 en faculté d'archéologie) et les universités Thammasat et Chulalongkorn avec 10 docteurs chacune. Ensuite, viennent six universités avec trois ou quatre docteurs par section. Ce comptage a été fait en 2010 et a déjà beaucoup évolué.

Il faut donc s'adapter aux nouvelles règles d'encadrement des étudiants de master en fonction du nombre d'enseignants potentiels. Il est possible de revoir les cursus, de proposer, au lieu de plusieurs masters, un seul master avec des options. Il est possible de proposer davantage de master enseignement ou de master professionnel et moins de master recherche. On peut aussi encourager les co-directions en établissant des partenariats inter-universitaires, etc. Des solutions existent pour continuer à fonctionner malgré les nouvelles contraintes. Maintenant que nous avons une idée plus nette du potentiel d'encadrement des recherches en études françaises au niveau national thaïlandais, nous pouvons nous intéresser aux étudiants.

B. 3) Quels étudiants pour quelles recherches ?

Nous pouvons réfléchir à la finalité d'un master en études françaises. S'agit-il d'un

perfectionnement linguistique ? d'une préparation à enseigner en lycée ou à l'université ? d'une formation professionnelle vers les métiers du tourisme ou de la culture ou vers le secrétariat de direction ? d'une préparation à la poursuite des études en doctorat et donc au métier de chercheur scientifique ? ou autres ?

Il peut y avoir différents types de master mais si le master s'intitule master-recherche, il faut préparer les étudiants à la recherche scientifique. Il faut donc que, dès leur inscription, les étudiants aient des thèmes d'intérêt et se posent des questions sur ces thématiques. Il faut que très rapidement, ils se décident sur un sujet de recherche et sur un cadre disciplinaire, théorique et méthodologique.

Pour aider nos étudiants dans leur choix d'un sujet de recherche, nous avons établi la liste des sujets de mémoire soutenus à l'université Thammasat depuis la création du cursus du master en 1993. Pour cela, il a fallu consulter la bibliothèque universitaire de Thammasat où tous les mémoires sont en accès libre et parfois en version électronique. À titre de comparaison, le site Internet de la section de français de Chulalongkorn publie la liste des mémoires soutenus depuis la création de leur master en 1973. Il y a eu, à Chulalongkorn, 83 mémoires de master dont 72 en littérature française et 11 en linguistique (analyse de la presse, morpho-syntaxe, français de spécialité). Il y a eu aussi quatre thèses, trois en littérature et une en analyse du discours. Je n'ai pas encore fait le recensement des sujets des mémoires soutenus pour les universités Kasetsart et Silpakorn, où dominent les sujets en didactique du FLE et en relations franco-thaïes.

En ce qui concerne l'université Thammasat, le master a ouvert en 1993 et le premier mémoire a été soutenu en 1997. La première

étudiante diplômée du Master de Thammasat sera ensuite le premier docteur diplômé du programme de doctorat langue et littérature françaises de l'université Chulalongkorn et elle est maintenant enseignante à l'université Durakij Pundit. En 20 ans, à Thammasat, 39 étudiants ont été diplômés et 20 étudiants sont actuellement inscrits.

Les sujets choisis par nos étudiants concernent tout d'abord la linguistique et la didactique du FLE, dix mémoires ont été soutenus et trois sont en préparation. Il s'agit souvent de travaux morpho-syntaxique ou lexicographiques de descriptifs de corpus. Ensuite vient les études sur les arts, le cinéma, la para-littérature, les modes culturelles, neuf mémoires soutenus et trois en préparation. Dans ce domaine artistique, il y a eu des sujets très techniques sur la peinture et la sculpture. Ensuite, vient la littérature française, avec des choix d'auteurs similaires à ceux étudiés à l'université Chulalongkorn, huit mémoires soutenus et deux en préparation. Après, avec quatre mémoires soutenus et un en préparation, ce sont les sujets sur les études féministes et sur le genre. Nous notons ensuite quatre mémoires sur l'histoire de France, en particulier l'histoire de l'éducation et l'histoire du travail. Puis trois mémoires ont été soutenus, et un en préparation, sur l'histoire franco-thaïe.

Le recensement des sujets de mémoires donne une image de la réalité des études françaises à Thammasat. Il y a actuellement trois grandes options disciplinaires qui se dégagent :

- Les études de littérature française et de para-littérature auxquelles on peut joindre les études sur l'art et la sémiologie ;

- Les études de linguistiques où le travail sur corpus est privilégié, un seul mémoire à orientation FLE ;

- Les études historiques et anthropologiques, avec un intérêt pour les études franco-thaïes, pour les études sur l'éducation et le travail en France, pour les études féministes.

Après cet état des lieux, des études menées par les étudiants et les professeurs en Thaïlande, il est temps de conclure notre communication en discutant les perspectives d'évolution des études françaises dans une faculté d'arts libéraux.

Conclusion :

« Études françaises », « French Studies » ou « Farangset Sueksa » ?

Nous avons posé la question de l'origine des arts libéraux. Nous nous sommes demandé qu'elle était la place des arts libéraux dans l'histoire des disciplines scientifiques. Nous nous sommes demandé ce qu'étaient réellement les spécialités et les recherches des étudiants thaïlandais à la sortie de leurs cursus de licence de français. Il est temps pour conclure de se poser la question de la prospective, d'imaginer quelles orientations peuvent prendre les études françaises en Thaïlande.

En titre de ma conclusion, j'ai repris l'appellation du master études françaises dans les trois langues, « French Studies » en anglais, « études françaises » en français, « ຝົ່ງເສດຖະກິດ » « farangset sueksa » en thaï. Si j'ai alterné les langues, ce n'est pas pour faire un effet de style mais parce que nous travaillons dans une réalité trilingue, anglais-français-thaï, et que cela a des conséquences concrètes dans les modalités de travail. Il ne faut pas s'illusionner, penser que l'on peut enseigner en français sur la rive droite du Chao Phraya de la même façon que sur la rive gauche de la Seine. L'environnement linguistique trilingue conditionne en partie le contenu de



la formation. La science est universelle mais la langue de travail dans laquelle elle se formalise peut influer sur sa modélisation. Les histoires et les cultures nationales influent aussi sur la pratique de la science.

En termes d'évolution de contenus et de positionnement théorique, pour les études françaises, il y a trois options possibles.

Option a) « études françaises » ou études francophones.

Tout d'abord, il y a l'option de développer la coopération bilatérale franco-thaïe et l'intégration dans les institutions francophones, l'OIF, l'AUF, la FIPF, etc. Cette option nécessite de s'adapter, de s'intégrer au système universitaire de type français.

En France, les études françaises n'existent pas (et les arts libéraux n'existent plus). Lorsque je dis « les études françaises n'existent pas », je parle de l'intitulé, de l'appellation, de l'étiquette « études françaises ». Par nature, les chercheurs français qui étudient la vie sociale et culturelle française font des études françaises mais comme Monsieur Jourdain fait de la prose sans le savoir. En termes identitaires, ils se pensent comme historiens, analystes littéraires, sociologues, psychologues, linguistes et à aucun moment comme chercheur en études françaises. Ils privilégient, dans leur identité, le positionnement disciplinaire à l'aire géographique sur laquelle ils travaillent. On rencontre en France des chercheurs africanistes, orientalistes, américanistes, etc. mais pas de chercheurs qui se diront chercheurs en études françaises.

Les étudiants thaïlandais voulant continuer leurs études en France doivent donc choisir, se positionner par rapport aux disciplines étudiées dans les universités françaises : lettres modernes, lettres

classiques, histoire, sociologie, ethnologie, linguistique ou sciences du langage, sciences de l'éducation ou pédagogie, etc. sans oublier les études siamoises, les études bouddhistes. L'intégration au système français est une option difficile. En ce qui concerne l'exigence académique, les étudiants thaïlandais sont traités comme s'ils étaient des étudiants francophones natifs. Cependant, il leur faudra être particulièrement performants pour s'imposer auprès des Français comme « légitimes » pour analyser la culture et la société française. Il leur sera plutôt demandé de faire des études en français sur leur pays d'origine ou bien d'adopter un point de vue comparatif.

Option b) Les « French Studies » ou études françaises en langue anglaise.

La deuxième option est celle des « French Studies ». Dans les universités britanniques et nord-américaines se sont créés des départements de « French Studies ». En Angleterre, les French Studies concernent essentiellement des études de linguistique descriptive sur le français (linguistique diachronique, variance, morpho-syntaxe, applications didactiques, etc.). Les contenus ne varient guère de celui des facultés de sciences du langage en France. Les universitaires britanniques entretiennent des liens de collaboration très serrés avec leurs homologues français. La différence tiendra dans la langue de publication, l'anglais est préféré au français.

En Amérique du nord, les « French Studies » ont pris une autre voie. Ce n'est pas la linguistique qui est la principale discipline, ce sont la philosophie, l'anthropologie et les sciences politiques. De nombreux universitaires français partent enseigner en anglais aux États-Unis. Ils y acquièrent souvent une influence intellectuelle, une autorité académique internationale. On pense en particulier aux

French Philosophers qui ont marqué le courant post-modernistes et les gender studies actuelles. Les French Studies sont donc en Amérique du nord, une étude de certains philosophes français (qui peut se faire essentiellement à travers des traductions en anglais) et une tentative de transposer les *cultural studies* et *les gender studies* à l'étude de la civilisation française.

Option c) Les « Farangset Sueksa » ou la voie nationale.

Il y a une troisième option que nous pouvons appeler localement « farangset sueksa » faute de mieux. Il s'agit de trouver un cadre scientifique national alternatif au modèle francophone et au modèle anglophone. C'est cette démarche que l'on retrouve en partie dans les universités chinoises. À Taiwan, l'étude du français prendra sa place dans une étude des langues et civilisations européennes. En Chine populaire, on mettra l'accent sur l'apprentissage de la langue couplé avec d'autres langues européenne. C'est en Chine populaire que l'espéranto est le plus enseigné dans le monde car il est perçu comme une préparation à l'apprentissage des autres langues latines et européennes. En 2011, nous avons pu écouter à l'Alliance française de Bangkok, M. Denis Meyer, professeur du département French Studies de l'université de Hong-Kong. Il était venu présenter son livre sur les clichés de la culture française. Ce type de travaux interdisciplinaires d'analyse sémiologique inspirée par les Mythologies de Roland Barthes, convient très bien aux étudiants asiatiques en master qui s'intéressent à la culture européenne.

Études françaises, *French Studies*, *Farangset sueksa*, nous n'avons pas forcément à choisir, ou du moins pas tout de suite. Nous verrons quel modèle s'imposera. Les questions sont nombreuses, elles concernent surtout la langue et l'objet de la recherche :

Quelles langues étudier ? Quels contacts de langue étudier ? En quelle langue enseigner ? En quelle langue se documenter ? En quelle langue rédiger le mémoire de recherche en master ? En quelle langue rédiger l'article de recherche à publier ? En quelle langue présenter les communications dans les colloques ? Quelle doit être la spécialité disciplinaire ? L'histoire et la littérature ? La philosophie et la sociologie ? Les études linguistiques et la sémiologie ?

L'avenir des études françaises dans une faculté des arts libéraux en Thaïlande est donc à discuter et décider. Mais cela sera probablement le sujet de réflexion en 2013 où nous marquerons le quarantième anniversaire de la création du département de français et le vingtième anniversaire de la création des cursus de master à l'université Thammasat.

En vous donnant rendez-vous à la prochaine journée d'études, je terminerai par un petit conseil pratique de documentation en rapport avec ce sujet sur l'évolution de la science en langue française. Dans une section de français d'une université thaïlandaise, il fallait être abonné au moins à deux magazines, un hebdomadaire généraliste comme *Le Nouvel Observateur* (certains préfèrent *Le Point* ou *L'Express*) et un mensuel professionnel spécifique sur la didactique du français, la revue « *Le français dans le monde* ». Pour accompagner l'évolution des sciences humaines et des études françaises, je vous conseille aussi la lecture du mensuel de vulgarisation scientifique « *Sciences Humaines* ». Face aux plus de 300 revues scientifiques spécialisées consultables en ligne, ce magazine s'est imposé depuis une dizaine d'années comme un outil de veille scientifique qui dégage les grandes tendances et les évolutions au-delà des clivages disciplinaires et des querelles d'écoles. Restons attentif à un monde qui bouge.

